

PROTOCOLE D'ACCUEIL BABY-SPORT

OFFICE DES SPORTS, DES LOISIRS ET DE LA CULTURE DES PIEUX

Le plan présenté ci-dessous a été réalisé en respectant la stratégie nationale de lutte contre la pandémie du CoVid-19 et les recommandations du Ministère des Sports.

- La distanciation sociale (au minimum d'1m50) et le respect des gestes barrières devront être respectés dès l'accueil des enfants et des parents par les animateurs.
- Les animateurs sportifs devront se munir d'un masque pendant la séance. Les parents devront attendre à l'extérieur du gymnase leurs enfants ou se munir d'un masque pour pouvoir rentrer à l'intérieur de la salle polyvalente.
- Le port du masque n'est pas obligatoire pour les jeunes pendant l'activité physique.
- Chaque enfant devra se laver les mains avant le début de la séance avec de l'eau et du savon ou du gel hydro-alcoolique.
- Il sera interdit de boire aux différents points d'eau publics. Chaque enfant devra donc se munir d'une gourde personnalisée s'il souhaite s'hydrater.
- Le matériel sportif utilisé par les enfants sera désinfecté par les animateurs de l'O.S.L.C. après la séance.
- Nous vous demandons de garder votre enfant en cas de symptôme évoquant la Co-vid19 pour le jeune ou sa famille.
- Les salariés de l'O.S.L.C. se gardent le droit d'exclure un enfant ne respectant pas les consignes de sécurité et sanitaires lors d'une séance.

